



PRÉPA BTS ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Année préparatoire à l'entrée en BTS – appui sur le CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie (RNCP 39030)

La Prépa BTS Esthétique est une année préparatoire, en formation initiale, destinée aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 souhaitant intégrer un BTS Métiers de l'Esthétique-Cosmétique-Parfumerie. Elle conjugue la préparation au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie (diplôme de niveau 3 visé par l'État) et une remise à niveau scientifique, économique et professionnelle.

Modalités d'accès

- Formation accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat ou équivalent).
- Une maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, est indispensable.
- L'admission est soumise à l'étude du dossier de candidature, à un entretien préalable et à un positionnement pédagogique permettant de valider l'adéquation du projet du candidat avec la formation.

Mode de formation

En formation initiale (temps plein).

Durée & Rythme de la formation

Parcours organisé sur une année scolaire, à temps plein, du lundi au vendredi. La durée pédagogique est indicative et peut être adaptée à l'issue du positionnement pédagogique ; la répartition horaire détaillée est précisée dans les documents pédagogiques remis à l'apprenant.

Objectifs de la formation

- Préparer et obtenir le CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.
- Acquérir les fondamentaux scientifiques, économiques et professionnels nécessaires à une poursuite d'études en BTS.
- Préparer l'entrée en BTS Métiers de l'Esthétique-Cosmétique-Parfumerie.

Enseignements complémentaires de préparation au BTS

En complément des blocs professionnels du CAP, la formation intègre trois enseignements de mise à niveau orientés vers les exigences du BTS :

- **Économie-Gestion** : bases de la gestion d'entreprise et de l'environnement économique du secteur, en appui des unités professionnelles du BTS.
- **Sciences Physiques et Chimie** : remise à niveau en physique-chimie appliquée à la cosmétique, support des enseignements scientifiques du BTS.
- **Formation Soins Corps** : acquisition de techniques de soins du corps non couvertes par le CAP, en préparation des compétences pratiques attendues en BTS.

Référentiel d'activités professionnelles (CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie)

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e), spécialisé(e) en techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds, en techniques liées aux phanères (épilation, coloration des cils et sourcils, soins et maquillage des ongles), ainsi qu'en accueil, conseil et vente de prestations et de produits.

Programme de formation

- Bloc 1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Bloc 2 – Techniques esthétiques liées aux phanères
- Bloc 3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut
- Enseignements complémentaires : Économie-Gestion, Sciences Physiques et Chimie, Formation Soins Corps

Modalités d'évaluation



Pré-positionnement avant le début de la formation, puis évaluation tout au long du parcours :

- Contrôle continu par matière ou regroupement de matières ;
- Examens blancs sur la base du règlement d'examen du CAP ;
- Évaluations spécifiques aux enseignements complémentaires de préparation au BTS ;
- Passage des épreuves du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie en forme ponctuelle, selon le règlement d'examen en vigueur.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques)

- Cours théoriques, travaux dirigés et évaluations ;
- Enseignements pratiques en salles équipées conformément aux référentiels (mobilier, appareils, matériels) ;
- Supports numériques et plateforme pédagogique pour le suivi et les ressources.

Encadrement de l'étudiant

- Suivi pédagogique régulier par les formateurs référents ;
- Bilans pédagogiques intermédiaires et conseils de classe ;
- Mise en place de mesures d'accompagnement adaptées en cas de difficulté.

Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats relatifs à la formation sont suivis et analysés par l'établissement dans une démarche d'amélioration continue. Ils portent notamment sur :

- Le taux de réussite au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie
- Le taux de poursuite d'études en BTS
- Le taux d'interruption en cours de formation
- La valeur ajoutée de l'établissement

Les données relatives à la poursuite de parcours sont issues des enquêtes de suivi de l'établissement et des données publiques du dispositif InserJeunes (www.inserjeunes.education.gouv.fr). Le détail des indicateurs actualisés, leur méthodologie et leur date de mise à jour sont consultables sur la page dédiée du site internet de l'établissement : www.isfec.fr.

Équivalences et passerelles

- Pas d'équivalence à la Prépa BTS ;
- Passerelle possible vers le BTS Métiers de l'Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, sous réserve de l'obtention d'un diplôme de niveau 4 et des conditions d'admission propres à la formation visée.

Débouchés et poursuites d'études

À l'issue de l'année et après obtention du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie, les titulaires peuvent envisager :

- Une poursuite d'études en BTS Métiers de l'Esthétique-Cosmétique-Parfumerie (objectif principal de la Prépa) ;
- Une poursuite en Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie ;
- Une insertion professionnelle directe (institut de beauté, spa, parfumerie, parapharmacie, centre spécialisé).

Modalités et délais d'accès

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis) ;
- Entretien pédagogique individuel et positionnement ;
- Commission pédagogique ;
- Signature du contrat de scolarité.

Pour la formation initiale, l'inscription est possible jusqu'à début octobre de l'année en cours, sous réserve des places disponibles.

Prochaine rentrée scolaire

Les dates des prochaines rentrées sont consultables sur le site internet de l'établissement : www.isfec.fr

Tarifs



ISFec
institut supérieur de formation
esthétique et coiffure



NON À LA
DISCRIMINATION

Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap

MAJ Juin 2026 – V1

Formation initiale : les tarifs en vigueur (frais d'inscription, coût de la formation, kit premier équipement) sont consultables sur le site internet de l'établissement : www.isfec.fr. Ils sont précisés dans le contrat de scolarité remis avant l'entrée en formation. Possibilité d'échelonnement mensuel.

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, l'ISFEC s'engage à soutenir l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter la référente handicap :

Séverine Vellinger – svellinger@isfec.fr ou au 03 82 34 05 50.